



Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants

Outil de réflexion

Introduction

Cet outil a été conçu afin de soutenir la prise de décision collective sur les actions pouvant favoriser le développement global des enfants^a. Il est destiné aux acteurs locaux et régionaux qui, à la suite des résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), souhaitent poser un regard objectif sur les interventions offertes dans leur localité. Cet outil permet de faire cette auto-évaluation à partir des dix conditions de succès présentées dans le document *Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants : état des connaissances*^b.

Comment et quand utiliser cet outil?

L'outil peut être utilisé au moment de réaliser une planification globale et concertée d'actions sur un territoire, d'ajuster une planification existante ou d'évaluer la justesse d'une nouvelle action. Il peut être aussi utile pour apprécier l'adéquation de vos actions avec les conditions de succès, et ce, au fil du temps.

Pour chacune des questions autour des dix conditions de succès, inspirez-vous de la section en **bleu** pour faire le point sur la situation de votre territoire et vous situer en fonction des quatre choix possibles. Selon votre auto-évaluation, la section en **orange** propose des pistes que vous pourrez considérer en tenant compte des valeurs et du contexte de votre milieu.

Les 10 conditions de succès des actions sont :

1. Favoriser la collaboration et l'engagement des acteurs;
2. Répondre aux besoins des enfants et des familles;
3. Renforcer les facteurs de protection et diminuer les facteurs de risque;
4. Posséder des caractéristiques de qualité;
5. Tendre vers l'universalisme proportionné;
6. Cibler l'enfant et tous les niveaux d'influence;
7. Être précoces et permettre une continuité jusqu'à 8 ans;
8. Permettre une intensité significative ou un cumul significatif;
9. Être complémentaires et cohérentes;
10. Tenir compte des caractéristiques des enfants et des familles visés.

^a Cet outil est inspiré dans sa forme d'un outil développé par l'Agence de santé publique du Canada (2008).

Outil de renforcement des capacités communautaires. Outil de planification et de réflexion en vue de développer la capacité communautaire dans les projets de la santé publique.

^b Vous pouvez obtenir ce document ou un résumé des conditions de succès à l'adresse suivante :
<http://www.inspq.qc.ca/publications>

1^{re} condition de succès : Favoriser la collaboration et l'engagement des acteurs

Dans quelle mesure les actions offertes ou prévues permettent-elles la collaboration entre les acteurs et leur engagement?

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous constatons qu'il manque trop d'acteurs dans notre regroupement de partenaires (ex. : milieu scolaire, acteurs municipaux, secteur de l'employabilité) pour travailler autour d'actions de manière concertée.	Nous avons un regroupement de partenaires avec des représentants des divers milieux, mais tous les liens sont encore à construire.	Nous avons un regroupement de partenaires intersectoriel actif. Nous travaillons à créer une vision, à nous fixer des objectifs concrets ainsi qu'à développer des mécanismes pour permettre à chacun de s'impliquer à plusieurs niveaux (choix, mise en œuvre, suivi, évaluation).	Nous pouvons compter sur une collaboration bien établie entre les partenaires vivement engagés de différents milieux incluant des parents. Nous travaillons à maintenir cette collaboration en facilitant la participation à plusieurs niveaux.
Pistes à considérer	• Constituer un regroupement dont les membres proviennent de milieux diversifiés; • Tenter de saisir toutes les opportunités pour recruter les partenaires manquants.	• Créer un climat positif avec une structure de fonctionnement souple et des processus décisionnels transparents aide à établir des liens solides autour d'actions concrètes.	• Des mécanismes de communication efficaces et un leadership partagé ou décidé collectivement contribuent à la collaboration entre partenaires. Ces mécanismes sont à définir collectivement.	• Des stratégies pour maintenir cette collaboration au fil du temps, prévues dès le départ, peuvent assurer la pérennité du regroupement.
Autres pistes que vous envisagez				

2^e condition de succès : Répondre aux besoins des enfants et des familles

Dans quelle mesure les actions offertes ou prévues correspondent-elles aux besoins des enfants et des familles de votre communauté?

- ➔ Faites le point en considérant les différentes sources d'information : le point de vue des parents, celui des autres acteurs de la communauté et les données d'enquête, de recherche ou de surveillance disponibles pour votre localité.

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous n'avons pas envisagé d'analyser les besoins en considérant autant de sources. Il n'est d'ailleurs pas facile d'obtenir le point de vue représentatif des parents.	Nous travaillons à élaborer un portrait des besoins en considérant les différentes sources d'information. Parallèlement, nous préparons un bilan des actions disponibles dans notre localité (interventions, programmes, services, mesures favorisant le développement des enfants).	Nous pensons avoir un portrait des besoins et des actions disponibles assez complet. Il faut maintenant vérifier l'adéquation entre les deux.	Nous avons réalisé une analyse de l'adéquation entre les besoins et les actions disponibles et nous savons quels devraient être nos objectifs.
Pistes à considérer	- Dans une première étape, il s'agit de constituer le portrait le plus complet possible des besoins en considérant les différentes sources; - Le point de vue des parents est essentiel et peut être recueilli par des sondages, des focus groupes, etc.	- Les besoins paraîtront peut-être nombreux au départ; tenter d'en prioriser certains en accordant plus de poids au point de vue des familles; - Penser à identifier tant les forces que les limites des actions existantes, les enjeux, les défis et les opportunités.	Il s'agit de voir si chaque besoin (ou catégorie de besoins) est comblé ou non par les actions disponibles.	Il est facilitant de rallier le regroupement autour de quelques objectifs.
Autres pistes que vous envisagez				

3^e condition de succès : Renforcer les facteurs de protection et diminuer les facteurs de risque

Dans quelle mesure les actions offertes ou prévues permettent-elles de renforcer plusieurs facteurs de protection et de diminuer des facteurs de risque?

➔ Faites le point pour les facteurs en considérant tous les niveaux d'influence (enfant, famille, communauté, société)^c.

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous n'avions pas envisagé d'analyser nos actions en considérant les facteurs de protection ou de risque.	Nous constatons que plusieurs actions visent surtout la réduction des facteurs de risque.	Nous remarquons qu'une majorité d'actions touchent à des facteurs liés à l'enfant et à la famille, et moins aux autres milieux de vie.	Nous avons des actions qui diminuent les facteurs de risque et accroissent les facteurs de protection, et ce, à plusieurs niveaux d'influence.
Pistes à considérer	- À partir de la description des interventions/mesures, il est souvent possible d'extraire les facteurs de protection/risque qui sont visés; - Réfléchir à la cohérence entre les besoins des enfants/familles et les facteurs qui sont ciblés par l'ensemble de vos actions.	- Il faut retenir que c'est autant le renforcement des facteurs de protection que la diminution des facteurs de risque qui favorisent le développement de l'enfant; - Il est plus commun de réduire les risques, mais les actions visant le renforcement des facteurs de protection représentent une avenue qu'il faut oser privilégier.	Les objectifs visant le soutien des milieux de vie et les conditions de vie nécessitent parfois de s'allier à d'autres partenaires. Les actions visant le soutien des familles au niveau municipal peuvent constituer une source d'inspiration.	Assurez-vous aussi d'une certaine cohérence dans les facteurs qui sont ciblés. Il faut éviter de s'éparpiller dans trop de directions.
Autres pistes que vous envisagez				

^c Vous trouverez un tableau sur les facteurs de protection dans le document *Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants : état des connaissances*.

4^e condition de succès : Posséder des caractéristiques de qualité

Dans quelle mesure chacune des actions offertes ou prévues possède-t-elle les caractéristiques de qualité?

- ➔ Faites le point en regardant toutes les caractéristiques de qualité : les appuis théoriques et scientifiques des actions, l'importance accordée aux caractéristiques du personnel et les mesures de suivi de l'implantation et des effets.

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous sommes convaincus que cette condition est essentielle, mais ne savons pas comment procéder.	Nous croyons que de bonifier la qualité des actions demandera un investissement en temps et en ressources considérables.	Nous avons évalué que plusieurs actions ont des lacunes sur l'une ou l'autre des caractéristiques de la qualité.	Nous jugeons que les actions correspondent assez bien aux caractéristiques de qualité.
Pistes à considérer	• Une première étape peut être d'analyser chacune des actions en faisant ressortir les caractéristiques de qualité présentes et celles qui sont à travailler; • Par la suite, il sera probablement souhaitable de retirer les plus faibles ou travailler à bonifier celles ayant le plus de lacunes en premier.	• Toutes les caractéristiques de la qualité peuvent être améliorées en se fixant des objectifs à court, à moyen et à long termes. Accroître les appuis théoriques ou scientifiques demandera par contre plus d'efforts. Des avis auprès d'experts du développement des enfants ou en évaluation (implantation et effets) pourraient être sollicités aux besoins.		• Il est souhaitable de maintenir le souci pour la qualité des actions de manière constante en faisant une réévaluation périodique.
Autres pistes que vous envisagez				

5^e condition de succès : Tendre vers l'universalisme proportionné

a) Dans quelle mesure les actions offertes ou celles qui sont prévues permettent-elles de tendre vers l'universalisme proportionné?

- ➔ L'universalisme proportionné est une approche qui vise à offrir un soutien à tous les enfants/familles, mais avec des modalités ou une intensité qui se module selon les besoins. Faites le point sur les clientèles visées par les actions et vérifiez si celles-ci s'ajustent en fonction des besoins de la clientèle.

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous n'avons jamais entendu parler de l'universalisme proportionné. À première vue, il manque de ressources pour offrir un soutien à toutes les familles.	Nous trouvons pertinente cette approche. Mais nous avons surtout des actions destinées à des clientèles ayant des besoins importants.	Nous avons au moins quelques actions destinées à l'ensemble des enfants/familles alors que très peu s'ajustent selon les besoins.	Nous avons plusieurs actions offertes à l'ensemble des familles et la plupart des actions se modulent selon les besoins.
Pistes à considérer	• Les résultats de l'EQDEM montrent que les enfants vulnérables sont répartis à travers tout le spectre socioéconomique; • Le souci d'offrir un minimum de soutien à tous les enfants et à leur famille devrait être un objectif vers lequel tendre progressivement.	• Même dans les cas de limites de ressources, il est souhaitable de tendre vers une base de soutien pour tous en maintenant un soutien plus intense pour les clientèles ayant des besoins plus grands; • L'ajustement en fonction des besoins peut se traduire aussi par la participation à plus d'une action (cumul d'intensité).	• Il faut s'assurer que toutes les familles peuvent vraiment y participer.	
Autres pistes que vous envisagez				

b) Dans quelle mesure des stratégies pour lever les barrières^d qui limitent l'accès de certaines familles aux ressources/services (ex. : transport) sont-elles offertes ou prévues?

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous ne nous sommes pas encore préoccupés des barrières d'accès.	Nous sommes sensibles aux barrières et désirons amorcer une réflexion sur celles-ci.	Nous avons déjà identifié les principales barrières d'accès et avons mis en œuvre certaines stratégies pour les éliminer ou les réduire.	Nous travaillons en concertation pour mettre en place des stratégies pour accroître l'accès pour tous.
Pistes à considérer	Il peut être utile de questionner certains acteurs ou des intervenants clés de votre localité pour bien identifier les principales barrières rencontrées par les familles de votre communauté.	Il peut être aidant de commencer par une ou deux barrières et d'en ajouter une fois que les mesures visant à les réduire ou à les éliminer sont bien implantées.	On peut s'attaquer à plusieurs barrières si on s'attribue une longue période pour le faire et si on s'associe à plusieurs acteurs.	Il peut être utile de développer un suivi de l'efficacité des stratégies déployées et se réajuster au besoin.
Autres pistes que vous envisagez				

^d Vous trouverez un tableau sur les principales barrières et des pistes de solutions dans le document *Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants : état des connaissances*. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.inspq.qc.ca/publications>

6^e condition de succès : Cibler l'enfant et tous les niveaux d'influence

7^e condition de succès : Être précoces et permettre une continuité jusqu'à 8 ans^e

a) Dans quelle mesure les actions offertes ou prévues ciblent-elles directement l'enfant?

- ➔ Faites le point sur les actions pour les bébés, les enfants de 1 à 5 ans, les enfants lors des périodes de transition (ex. : entrée à l'école) et ceux ayant commencé l'école (entre 5 et 8 ans).

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous n'avons pas beaucoup d'actions directes auprès des enfants en raison des nombreuses autres priorités.	Nous avons des ressources très limitées et nos actions ne répondent pas aux besoins de toutes les tranches d'âge.	Nous avons des actions directes pour certaines tranches d'âge.	Nous avons des actions directes pour toutes les tranches d'âge.
Pistes à considérer	- Il peut être utile d'analyser ce qui est déjà offert aux enfants directement (places suffisantes en milieu de garde, des ateliers de lecture à la bibliothèque, un camp d'été pour faciliter le passage à l'école, etc.); - Ce sont des actions auprès de différentes tranches d'âge (continuité) qui augmentent l'influence sur le développement des enfants.	Dans le cas de contraintes de ressources, il peut être préférable de prioriser les actions manquantes pour couvrir minimalement l'ensemble des groupes d'âge.	Tenter d'avoir un minimum d'action pour toutes les tranches d'âge.	- Vérifier la complémentarité et la cohérence des actions entre elles; - Mettre l'énergie et les ressources nécessaires (humaines comme financières) pour que les actions directes soient déployées comme prévu.
Autres pistes que vous envisagez				

^e Trois questions sont associées aux conditions de succès 6 et 7.

b) Dans quelle mesure les actions qui visent à soutenir les parents et les familles sont-elles offertes ou prévues?

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous devons analyser nos actions en fonction de ce découpage.	Nous faisons une planification 0-5 ans qui exclut les femmes enceintes et les familles dont les enfants fréquentent l'école.	Nous avons des actions pour certains sous-groupes seulement.	Nous avons des actions pour agir auprès des parents et des familles (du fœtus à 8 ans).
Pistes à considérer	• Les besoins des parents et des familles peuvent être très différents en fonction de l'âge des enfants; • Il peut être nécessaire de se concerter avec d'autres regroupements pour couvrir toutes les périodes d'âge de manière cohérente et complémentaire; • Il faut tendre vers une planification couvrant le moins 9 mois à 8 ans.	• Le soutien des femmes enceintes permet de soutenir très précocement le développement des enfants alors que la continuité du soutien après l'entrée à l'école est importante pour le maintien des acquis réalisés plus tôt.	• Tenter d'offrir un minimum d'action pour toutes les tranches d'âge.	• Vérifier la complémentarité et la cohérence des actions entre elles; • Mettre l'énergie et les ressources nécessaires pour que les actions soient déployées comme prévu.
Autres pistes que vous envisagez				

c) Dans quelle mesure les actions qui soutiennent les milieux de vie et les conditions de vie des familles sont-elles offertes ou prévues?

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous avons de la difficulté à inclure des actions sur les milieux de vie, car elles dépassent nos ressources.	Nous savons sur quels aspects agir, mais ces actions sont plus laborieuses.	Nous envisageons des actions, mais elles prendront du temps à mettre en œuvre.	Nous avons des actions au niveau des milieux et des conditions de vie à court, à moyen et à plus long terme.
Pistes à considérer	Il peut être utile de discuter avec d'autres acteurs de la communauté ou d'autres instances de concertation qui sont en mesure d'agir sur l'environnement social, économique ou physique des familles. Ils peuvent contribuer à votre réflexion et participer à la mise en œuvre de certaines actions.		Il semble tout à fait logique de prévoir une gradation d'actions en ayant des visées à court et à moyen terme.	- Vérifier la complémentarité et la cohérence des actions entre elles; - Mettre l'énergie et les ressources nécessaires pour que les actions soient déployées comme prévu.
Autres pistes que vous envisagez				

8^e condition de succès : Permettre une intensité significative ou un cumul significatif

a) Dans quelle mesure, les actions offertes ou prévues offrent-elles une intensité significative ou permettent-elles un cumul significatif ?

➔ Faites le point sur l'intensité en considérant la durée, la fréquence et les moyens utilisés.

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous n'avons jamais analysé l'intensité des actions.	Nous sommes convaincus de l'importance d'offrir une intensité significative, mais ne savons pas comment procéder.	Nous avons quelques actions dont l'intensité et même le cumul ne sont pas significatifs en regard des objectifs.	Nos actions permettent une intensité significative ou un cumul d'intensité significatif.
Pistes à considérer	Il peut être utile de vous questionner d'abord puis de questionner certains acteurs ou des intervenants clés de votre communauté pour savoir si l'intensité d'une action leur semble significative pour atteindre les objectifs ou quels regroupements d'actions pourraient permettre le cumul.	- Analyser chacune des actions en considérant s'il est possible d'atteindre les objectifs (ou les facteurs) avec l'intensité proposée; - Pour les actions dont l'intensité semble insuffisante, vérifier si d'autres actions permettent un cumul d'intensité.	- Parfois, le fait d'accroître l'une ou l'autre des variables (durée, fréquence, moyens) peut aider; - Viser le cumul d'actions peut être un objectif réaliste même à court terme.	Il faut s'assurer de mettre aussi en place des stratégies pour maintenir la participation des enfants/familles et qu'ils peuvent effectivement cumuler une intensité en participant à plusieurs actions.
Autres pistes que vous envisagez				

b) Dans quelle mesure des activités de renforcement des acquis (les rappels dans le temps) sont-elles offertes ou prévues?

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous n'avons pas offert ou envisagé ce type d'activité.	Nous en voyons la pertinence, mais ces activités sont très peu offertes dans les différentes actions.	Des activités de renforcement des acquis sont surtout prévues pour les actions visant l'enfant ou ses parents.	Nous avons une majorité d'actions qui incluent des activités de renforcement des acquis.
Pistes à considérer	• Les ateliers de suivi, des activités de rappel, des séances supplémentaires aident à consolider les acquis dans le temps; • Il peut être intéressant d'introduire progressivement ces activités dans les actions qui fonctionnent bien.		• Les activités peuvent prendre différentes formes selon les actions d'origine. Même les actions visant les milieux de vie ou les environnements peuvent avoir besoin d'une activité qui ravive les bienfaits de l'action initiale.	• Il est important de suivre l'efficacité de ces activités et de faire des ajustements au besoin.
Autres pistes que vous envisagez				

9^e condition de succès : Être complémentaires et cohérentes

Dans quelle mesure les actions offertes ou prévues sont-elles complémentaires et cohérentes?

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous ne nous sommes pas vraiment arrêtés à la complémentarité et à la cohérence des actions entre elles.	Nous sommes convaincus de la pertinence de cette condition, mais ne savons pas par où commencer.	Nous avons envisagé des mécanismes et des stratégies pour assurer la complémentarité et la cohérence des actions, mais il reste à les implanter.	Nous avons mis en place des mécanismes permettant entre autres de faciliter le passage d'une intervention à l'autre, le partage des ressources et de l'information.
Pistes à considérer	Il s'agit d'une autre manière de faire les choses qui implique parfois de revoir l'organisation des ressources.	- Travailler sur les mécanismes de communication entre les partenaires peut être un bon début; - Tenter aussi de minimiser le stress des familles et la bureaucratie lors du passage d'une action à l'autre.	Il est plus facile de commencer avec une ou deux stratégies et d'en ajouter d'autres une fois les premières bien implantées.	Il faut maintenant suivre l'efficacité de ces mécanismes et faire des ajustements au besoin.
Autres pistes que vous envisagez				

10^e condition de succès : Tenir compte des caractéristiques des enfants et des familles visés

Dans quelles mesures les actions offertes ou prévues tiennent-elles compte du stade de développement de l'enfant ou des caractéristiques culturelles des familles?

Auto-évaluation	Les premiers pas ☐	Certains acquis ☐	Sur la bonne voie ☐	Vers le succès ☐
	Nous n'avons pas envisagé d'adapter les actions en fonction des caractéristiques diversifiées des enfants/familles.	Nous avons actuellement très peu d'actions démontrant une sensibilité à la diversité des enfants/familles.	Nous constatons que quelques actions démontrent une sensibilité à la diversité.	Nous avons des actions adaptées aux caractéristiques diversifiées des enfants/familles.
Pistes à considérer	C'est l'adéquation entre les intérêts et les réalités de chaque enfant, de chaque famille et de chaque communauté culturelle qui rend les actions vraiment utiles. Échanger avec des familles et des acteurs connaissant bien ces familles sur les ajustements culturels souhaitables.	- Quelques ajustements simples peuvent être faits (nature de l'activité, format, le contenu, durée, etc.) pour commencer; - Des modifications à court, à moyen et à long terme peuvent être envisagées.		Il faut évaluer la satisfaction des membres par rapport aux actions adaptées (les membres des communautés culturelles, ceux ayant une position sociale différente, les parents d'enfants d'âge différent, les parents dont les enfants ont des besoins particuliers, etc.).
Autres pistes que vous envisagez				

Notes



Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants – Outil de réflexion

AUTEURE

Julie Poissant, Institut national de santé publique du Québec

DIRECTION SCIENTIFIQUE

Réal Morin, Institut national de santé publique du Québec

AVEC LA COLLABORATION D'UN COMITÉ DE TRAVAIL

Luce Bordeleau, direction de santé publique de la Montérégie
Nathalie Bouvrette, direction régionale de l'Outaouais, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Sonia Daly, Avenir d'enfants
Stéphanie Leclerc, direction de santé publique de l'Outaouais
Marie-Josée Pineault, direction de santé publique du Bas-Saint-Laurent
Leah Walz, direction de santé publique de Montréal

L'auteure tient à remercier les membres du groupe de travail volet soutien à l'intervention de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE) et les professionnels volontaires pour leurs commentaires sur la version préliminaire de cet outil.

GRUPE DE TRAVAIL VOLET SOUTIEN À L'INTERVENTION

Caroline Caux, ministère de la Santé et des Services sociaux
Marie Moisan, ministère de la Famille
Danielle Bordeleau, ministère de la Famille
Marie-Agnès Lebreton, Avenir d'enfants
Renée Cyr, direction de santé publique de l'Estrie
Christiane Bourdages Simpson, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Diane Tardif, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

VOLONTAIRES

Institut national de santé publique du Québec

Jean Tremblay, Karine Souffez, Priscilla Labelle, Mai Thanh Tu

Ministère de la Santé et des Services sociaux, directions régionales de santé publique et centres de santé et de services sociaux

Louise Desjardins, Jacinthe Dumont, Sylvie Garnier, Denise Gendron, Victoire Giguère, Lyne Jobin, Marcella Kafka, Stéphanie Leclerc, Diane Martel, Josée Martel, Cécilia Élisabeth Ponce, Fanie Roy, France Lafrenière, Lise Ouellet, Johanne Croteau

Avenir d'enfants

Nathalie Plourde, Michèle Poirier, Claude Chênevert, Christine O'Donoghue, Violaine Bélanger

Autres partenaires

Isabelle Asselin et Geneviève Deschênes (CAPS)
Martine Yelle, Annick Bachand (COSMOSS)

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droit.auteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-69675-9 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-69676-6 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2014)

Institut national
de santé publique

Québec

